

Pour les anciens salariés

La cotisation est appelée mensuellement sur le compte bancaire de l'assuré.

		Base	Option 1	Option 2
Régime général	Adulte	44,83 €	15,44 €	25,33 €
	Enfant*	18,20 €	5,97 €	7,39 €
Régime Alsace Moselle	Adulte	26,90 €	15,44 €	25,33 €
	Enfant*	10,94 €	5,97 €	7,39 €

*La gratuité est appliquée à partir du 3^e enfant

Régimes optionnels sur décision de l'employeur

L'entreprise étend la couverture aux ayants-droit des salariés

Chaque cabinet dentaire a la possibilité, en le prévoyant dans le formalisme de mise en place par accord d'entreprise, référendum, ou par décision unilatérale de l'employeur d'étendre le financement de la couverture (base + options) du salarié et aux ayants droit (options). Dans ce cas, le cabinet peut bénéficier des exonérations sociales, à l'identique du contrat de branche.

		Base	Option 1	Option 2
Régime général	Conjoint	30,20 €	+ 10,00 €	+ 16,41 €
	Enfant*	17,57 €	+ 5,80 €	+ 7,18 €
Régime Alsace Moselle	Conjoint	18,12 €	+ 10,00 €	+ 16,41 €
	Enfant*	10,54 €	+ 5,80 €	+ 7,18 €

*La gratuité est appliquée à partir du 3^e enfant

Ces tarifs sont TTC incluant ainsi la TSCA (Taxe Spéciale sur les Contrats d'Assurance).

